

Actes du 3e Colloque International de Recherche et Action sur l'Intégrité Académique, IRAFPA, Université de Coimbra, 20-22 juin 2024

“Défis et incertitudes de l'intégrité académique à l'ère de l'intelligence artificielle”

Poster

Diagnostic sectoriel participatif : un chemin de traverse collectif vers l'éthique académique

Isabelle Baraille, professeure, Vice-présidente recherche,
Martine Potin-Gautier, professeure honoraire, membre du comité d'éthique
Jean-Michel Uhaldeborde, professeur émérite, UPPA (France)

ORCID : Isabelle Baraille [0000-0002-0556-5399](https://orcid.org/0000-0002-0556-5399); Martine Potin-Gautier [0000-0002-5370-981X](https://orcid.org/0000-0002-5370-981X); Jean-Michel Uhaldeborde [0000-0001-5576-6597](https://orcid.org/0000-0001-5576-6597)

DOI : <https://doi.org/10.56240/dfpos06> (provisoire)

Mots-clés : comité d'éthique, intégrité académique, éthique, directeurs d'unités de recherche

Keywords: ethics committee, academic integrity, ethics, research unit directors

Texte

L'objectif de la communication est d'illustrer à partir de la réflexion engagée à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) sous l'égide de son Comité d'éthique, comment une démarche participative peut-être mise en place au niveau d'une institution pour diffuser la culture de l'éthique. Elle vise à illustrer une méthodologie d'auto-évaluation du respect des dispositifs d'éthique au sein des trois collèges de l'UPPA en commençant par une sensibilisation des directeurs d'unité de recherche, responsables en situation de transmettre à leur structure.

Cette méthode offre des pistes de réflexion de cette approche de co-construction d'un dispositif spécifique. C'est une proposition d'appropriation d'une méthode de conformité à l'éthique académique adressée à l'établissement. La démarche engagée soulève deux séries de questions.

- La première concerne l'élaboration d'une grille d'auto-évaluation qui, si elle peut s'inspirer de modèles déjà existants, doit être adaptée aux spécificités structurelles et culturelles de l'établissement visé, en l'occurrence l'UPPA. Plus qu'une simple transposition ou adaptation, il s'agit bien d'élaborer un protocole ad hoc.
- La seconde concerne la conception d'une stratégie de diffusion graduelle de la démarche d'auto-évaluation de nature à imprégner « naturellement » les pratiques académiques de la

communauté universitaire. Il ne s'agit donc pas d'imposer une charte d'éthique, mais de lui permettre d'émerger d'un travail d'auto-évaluation.

Les deux questions sont liées dès lors que l'on formule l'hypothèse que l'implication de tous, dès la phase de réflexion, permet de mieux épouser les caractéristiques du « terrain », et de favoriser l'accueil de la démarche sans que cela ne soit immédiatement perçu comme un nouveau carcan administratif.

Dans leurs expressions institutionnelles qui se diffusent (référents, comités), les questions d'éthique académique peuvent être ressenties comme une contrainte bureaucratique de par leur application « top-down », ce alors même que la bureaucratisation est critiquée par de nombreux responsables. La question est donc de savoir promouvoir un débat interne au sein des unités sur le thème de l'intégrité sans donner des injonctions formelles. Le défi de la démarche d'auto-évaluation, comme méthode de promotion de l'éthique académique inscrite dans une perspective « bottom-up », indispensable à la reconnaissance des missions de l'université, est de convaincre les membres de la communauté universitaire qu'au-delà de la conformité « morale » à la grandeur de leurs missions, ils peuvent tirer profit dans leurs pratiques courantes de ce « détour productif » stimulant qu'est l'auto-évaluation. Bien menée, elle constitue une forme de maïeutique qui permet de bonifier les projets, de faire émerger des problématiques qui étaient sous-jacentes et non perçues.

En d'autres termes, l'assurance du respect d'une « vertu » collective est de nature à valoriser le contenu du projet dans l'intérêt des porteurs. Avant de servir aux instances de direction de l'établissement, l'auto-évaluation doit favoriser le déroulement des projets, en continuant à les bonifier et en leur évitant des désagréments.

Notre communication lors de ce Colloque s'adresse particulièrement aux dirigeants d'établissements universitaires.

Si l'UPPA a réussi en moins de trois ans à instaurer une dynamique positive autour de l'éthique et de l'intégrité, c'est parce que la présidence et le comité d'éthique ont adopté cette démarche de « Recherche-action ». Il s'agit bien ici d'une stratégie d'établissement.

Mais par rebond, nous toucherons aussi :

- les directeurs de laboratoire, les personnels de recherche (chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs, personnels techniques ou administratifs),
- les responsables d'écoles doctorales, les encadrants de thèse, les doctorants,
- les responsables de formations, les encadrants de mémoires.

La question se pose aussi du déploiement de la démarche d'auto-évaluation dans son étendue (tout ou en segmentant selon des priorités) et dans son rythme.

Le groupe de travail issu qui va mettre en place le dispositif est multidisciplinaire. Lors des différentes rencontres, le groupe de travail a opté de démarrer le dispositif par une sensibilisation des directeurs d'unités de recherche via un séminaire de réflexion autour des questions récurrentes qu'ils se posent ou qui viennent à eux dans leur parcours. Ces derniers pourront ensuite transmettre et diffuser aux personnes placées sous leur responsabilité.

Par ailleurs, le Comité d'éthique de l'UPPA a publié un ouvrage *Les chemins de traverse de l'éthique académique* (J.-M. Uhaldeborde, PUPPA, 2023) comportant tous les éléments sur lesquels les directeurs d'unités de recherche pourront s'appuyer.

Dans un premier temps, cette communication permettra à la communauté académique d'apprécier l'intérêt de disposer d'un outil d'auto-évaluation accessible afin de diffuser les règles importantes qui ne devraient pas être ignorées en matière d'éthique.

Plus généralement, la communication contribuera à rendre vivants des principes qui ne devraient pas être ignorés, en utilisant une approche novatrice dans laquelle chacun est responsable individuellement et collectivement. Il est important de ne pas laisser le flou exister sachant que tout acteur de l'université se sent aujourd'hui débordé et épuisé par des sollicitations de plus en plus lourdes et administratives.

La valeur ajoutée de la démarche est de suggérer que les questions d'éthique qui seront de plus en plus présentes dans les activités universitaires méritent d'être envisagées non comme des contraintes qui s'ajoutent à d'autres contraintes, mais comme une opportunité d'enrichir ces activités, de leur redonner un sens qui ressource la confiance dans les progrès de la connaissance et dans ceux qui la transmettent et la font avancer de manière rigoureuse. C'est une perspective valorisante.